

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES
«ENTRE CAUSSE et VALLEES»
Ecole de Gréalou
46160 GREALOU

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que se tiendra pour la 28ème fois à **GREALOU, une foire à la brocante / vide grenier**

DIMANCHE 9 JUIN 2019 (Dimanche de Pentecôte).

Cette foire est ouverte aux professionnels et aux particuliers ayant obtenu l'autorisation expresse des organisateurs.

Elle est organisée par l'association des parents d'élèves « Entre Causse et Vallées » qui tiendra elle-même un stand de vente d'articles collectés par une action « vide grenier », au profit de l'école.

Un droit de place d'un **montant de 14 €** sera demandé à tout exposant, pour l'occupation d'un emplacement (**15 à 18 m² environ pour un emplacement à l'extérieur** - esplanade de la salle des fêtes et route du stade ; **8 m² environ pour un emplacement couvert** - dans la salle des fêtes - *).

(* La Halle sera réservée à la restauration : aucun emplacement ne sera donc attribué sous la halle.)

Si vous souhaitez participer à cette foire, nous vous demandons de nous retourner le coupon de réservation ci-joint, avant le **31 MAI 2019**.

Pour tout renseignement et pour les réservations veuillez contacter :

Ingrid PEGOURIE Tel: 05.81.71.65.64 ou SMS au 06.13.64.99.20
Adresse : 446 IMPASSE DES ACACIAS 46160 GREALOU
Mail : apegrealou46160@gmail.com

L'attribution des emplacements se fait **dans l'ordre d'arrivée des inscriptions**. Cependant, si vous désirez le même emplacement que l'année dernière, il est impératif de le signaler lors de votre inscription qui doit alors nous parvenir **très rapidement**.

Votre réservation sera effective si elle est accompagnée : du paiement de votre emplacement, de l'attestation complétée/signée, et d'une photocopie de votre carte d'identité ou professionnelle, ou passeport.

Les exposants sont accueillis à partir **de 5h30, jusqu'à 8h** :

- aucun véhicule sur l'esplanade passé 8h 30 (un parking est réservé aux exposants)
 - tout emplacement réservé et non occupé à partir de 9H sera considéré comme libre et les sommes versées ne seront pas remboursées.
 - aucune annulation d'emplacement (intempérie ou autres) ne sera prise en compte passé le 31 MAI 2019. A la fin de la foire, l'exposant s'engage à laisser son emplacement propre.
- Conformément à la législation en vigueur, un registre des exposants sera établi.

Nous vous remercions de votre compréhension et serons heureux de vous compter parmi nous ce jour-là. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les parents d'élèves

Ci-joint le bon de réservation à compléter : ***soit en tant que personne morale (professionnel),
soit en tant que particulier (personne physique).***

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES apegrealou46160@gmail.com
« ENTRE CAUSSE ET VALLEES »
Ecole de GREALOU
46160 GREALOU

ATTESTATION BON DE RESERVATION POUR EMPLACEMENT

PERSONNE PHYSIQUE

**28ème foire à la brocante / vide grenier
DIMANCHE 9 JUN 2019
à GRÉALOU**

Je soussigné (e), NOM :Prénom.....

Adresse complète :
.....

Tel : Email :

Titulaire de la pièce d'identité n°

N° immatriculation de mon véhicule :

Réserve un emplacement exposant :

- Sur l'esplanade de la salle des fêtes
- A l'intérieur de la salle des fêtes
- Le long de la route qui mène au stade

(Nous essayons dans la mesure du possible de vous attribuer l'emplacement que vous souhaitez mais nous comptons sur votre compréhension lorsque cela n'est pas possible.)

Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés, la non-participation à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile, avoir une assurance responsabilité civile et renoncer à tout recours contre les organisateurs pour quelque dommage que ce soit.

Seules les réservations accompagnées du règlement seront prises en compte :

ci-joint mon règlement (14 €/emplacement) à l'ordre de l'APE :

[emplacement couvert (salle de fête) : 8 m2, emplacement extérieur (esplanade/route): 15 à 18 m2]

Fait à : le : **Signature** :

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement et de la copie de votre pièce d'identité avant le 31 MAI 2019 à Ingrid PEGOURIE 446 IMPASSE DES ACACIAS 46160 GREALOU

Un registre de l'ensemble des exposants sera tenu par l'Association organisatrice.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ape.grealou@orange.fr
« ENTRE CAUSSE ET VALLEES »
Ecole de GREALOU
46160 GREALOU

ATTESTATION BON DE RESERVATION POUR EMBLACEMENT

PERSONNELLE
28^{ème} foire à la brocante / vide grenier
DIMANCHE 9 JUIN 2019
à GRÉALOU

Je soussigné (e), NOM :Prénom :

Représentant la Société/Association/etc ... (raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers :

Adresse complète :
.....

Tel : Email :

Titulaire de la pièce d'identité n°

N° immatriculation de mon véhicule :

Réserve un emplacement exposant :

- Sur l'esplanade de la salle des fêtes
- A l'intérieur de la salle des fêtes
- Le long de la route qui mène au stade

(Nous essayons dans la mesure du possible de vous attribuer l'emplacement que vous souhaitez mais nous comptons sur votre compréhension lorsque cela n'est pas possible.)

Déclare sur l'honneur : être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce, tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du Code pénal), avoir une assurance responsabilité civile et renoncer à tout recours contre les organisateurs pour quelque dommage que ce soit.

Seules les réservations accompagnées du règlement seront prises en compte :

ci-joint mon règlement (14 €/emplacement) à l'ordre de l'APE :

[emplacement couvert (salle de fête) : 8 m2, emplacement extérieur (esplanade/route): 15 à 18 m2]

Fait à : le : Signature :

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement et de la copie de votre pièce d'identité avant le 31 MAI 2019 à Ingrid PEGOURIE 446 IMPASSE DES ACACIAS 46160 GREALOU

Un registre de l'ensemble des exposants sera tenu par l'Association organisatrice.